

---

# COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

---

Réunion du 03/12/18

**Présents** : MM. J-P LEDUC (Président) , M. P. ALEXANDRE, Mme RUPERT, L. JOUBERT,

**Absents excusés** : M. PANARIELLO. M. H. SOULE Y. AVOIRTE (CD)

**Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.**

## COURRIERS

### 581526 TRAPPES YVELINES

Deux manifestations sportives sont programmées dans la salle omnisports du complexe sportif Youri Gagarine les week-ends des 12-13 et 26-27 janvier 2019.

Par conséquent, les rencontres suivantes ne pourront pas avoir lieu à Trappes:

#### **D2-U DU 12/01/19**

58738.1 TRAPPES YVELINES 2 / ASCT 1

#### **D2-U DU 26/01/19**

58759.2 TRAPPES YVELINES 2 / ANDRESY FUTSAL AS 1

**Pris note du courrier de TRAPPES, la commission procédera au report des ces matches.**

### 500416 CHATOU AS

En raison de la programmation de deux matches de championnats le même jour, à la même heure et au même endroit, la rencontre des U19 D2-B du 16/12/18 contre BOIS D'ARCY se jouera à 15h.

## VETERANS

### D3-A DU 30/09/2018

#### 51009.1 VERSAILLES JUSSIEU 11 / VILLENES ORGEVAL 11

Pris note du courrier de VERSAILLES JUSSIEU.

**La commission précise que l'utilisation de la FMI est obligatoire, et confirme l'amende de 30€.**

**L'avertissement et l'amende de 30€ sont justifiés par le fait que la tablette n'était pas en état de marche.**

**Concernant le sort du match, le rapport de l'arbitre confirme l'absence de présentation des licences de Versailles Jussieu.**

### 510192 CROISSY US

Le club va accueillir au moins 4 équipes nationales de football dans son complexe pour la Coupe du Monde Féminine 2019. Il a donc été décidé au niveau communal que :

√ le terrain d'honneur sera inaccessible à partir du 1er Avril 2019 pour une mise aux normes.

√ Suivra une fermeture partielle du site à partir du 25 Mai 2019.

Le club de CROISSY demande donc, dans la mesure du possible, de pouvoir faire une inversion de match pour ceux qui auront lieu à domicile à partir du mois d'Avril 2019.

**La Commission vous demande de fournir la liste des matches concernés et de prendre contact avec les clubs adverses pour connaître les possibilités d'inversion.**

**La Commission convoque pour sa réunion du 10/12/2018 :**

- Un représentant du club de CROISSY.

**OBJET : Organisation des matches suite à une indisponibilité des terrains.**

## U19

### D3-B DU 09/12/2018

#### 54120.1 SARTROUVILLE FC 2 / AUBERGENVILLE FC 2

Pris du courrier de SARTROUVILLE.

**La commission dit match à reprogrammer.**

## SENIORS F

### 542459 SARTROUVILLE FC

Pris note du courrier de SARTROUVILLE.

**La Commission confirme le forfait.**

## DEMANDES VETERANS

D5-C DU 09/12/2018

**51610.1 PECQ US LE 11 / MESNIL LE ROI AS 11**

Afin de prévenir d'un éventuel terrain impraticable à cette date, demande du PECQ pour inverser la rencontre car au mois de mai, le terrain sera praticable.

**Accord écrit de MESNIL LE ROI.**

**Accord de la Commission.**

**Le match 51610.1 devient**

MESNIL LE ROI AS 11 / PECQ US LE 11

**Le match 51610.2 devient**

PECQ US LE 11 / MESNIL LE ROI AS 11

## FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

### VETERANS ERRATUM

D5-C DU 11/11/2018

**51584.1 PORT MARLY C.S. 11 / MARLY LE ROI U.S. 12**

Pris note du rapport MARLY le ROI.

La commission annule les sanctions de l'équipe de PORT MARLY CS d'une amende de 20 € (annexe 2 des RS dy D.Y.F. pour non production d'un rapport demandé par une commission) et selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

### SENIORS

D3-B DU 25/11/2018

**50317.1 VALLEE 78 F.C. 2 / COIGNIERES F.C. 1**

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard. **1° RAPPEL**

### VETERANS

D4-B DU 02/12/2018

**51251.1 HOUILLES S.O. 12 / VERSAILLES ESTRELA 11**

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard.

La commission demande à M. l'arbitre officiel un rapport sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard.

Transmis à la CDA.

D5-C DU 25/11/2018

**51595.1 MARLY LE ROI U.S. 12 / MONTESSON U.S. 12**

Pris note du rapport de Montesson, La commission demande à MARLY LE ROI un rapport sur la non utilisation de la FMI.

### U15

D5-E DU 01/12/2018

**55146.1 VIROFLAY U.S.M. 2 / VALLEE 78 F.C. 2**

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard..

### U13F

POULE A DU 24/11/2018

**54807.1 GUERVILLE ARNOUVILLE 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1**

Pris note du rapport de GUERVILLE. La commission demande à PSG un rapport sur la non utilisation de la tablette pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard. **1° RAPPEL**

### U13 ESPOIR

59272.1 DU 01/12/2018

**ST GERMAIN EN LAYE 1 / VOISINS F.C. 1**

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard.

**59334.1 DU 01/12/2018**

**CHATOU AS 1 / PARIS ST GERMAIN FC 2**

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard..

## **U12 ESPOIR**

**U12 ESP. DU 01/12/2018**

**59466.1 ST GERMAIN EN LAYE 11 / PARIS SAINT-GERMAIN 12**

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard.

## **FUTSAL**

**D1-U DU 24/11/2018**

**54245.1 FONTENAY LE FLEURY 1 / HERCULES FUTSAL C 1**

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard.

Transmis à la CDA.

## **U13F**

**POULE B DU 01/12/2018**

**54682.1 VERSAILLES 78 FC 1 / ELANCOURT O.S.C. 1**

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus tard.

## **CRITERIUM DU LUNDI SOIR**

**POULE A DU 19/11/2018**

**54334.2 ACHERES C.S. 1 / APPY F.C. 1**

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour Lundi 10/12/2018 à 12H au plus ta